

La lettre du webmaster

Le site d'Autrey le Vay évolue.

A l'origine conçu pour informer les habitants de la commune, leur communiquer rapidement les PV de conseils, les arrêtés municipaux et préfectoraux, l'actualité, tant des évènements festifs que le Covid a nécessité de repenser le site :

L'espace disque alloué par le fournisseur s'est vite révélé insuffisant, 80% d'occupation jusqu'il y a peu, en raison du poids des photos, des vidéos et des communiqués de l'Etat pour le Covid.

L'audience du site, même si elle est modeste, augmente et il n'était pas possible de laisser des commentaires.

Il était donc possible d'augmenter l'espace disque du serveur, contre paiement ou de chercher une autre solution gratuite.

Vous retrouverez donc désormais toutes les vidéos, les diaporamas, sur Youtube, où ils sont stockés en mode privé. Ne peuvent donc y accéder que les visiteurs du site. Autre avantage, comme sur toutes les vidéos Youtube, vous pourrez déposer un « j'aime » (ou pas) en attendant que les commentaires soient ouverts par youtube.

Je vous rappelle que notre site comporte une page pour le camping, source de revenus pour la commune, en Français, en anglais et en allemand et que les réservations en ligne sont possibles.

Nos pages sont référencées par Google et vous constaterez qu'une recherche sur Autrey le Vay nous place en première position.

Pour compléter ce site, des pages Facebook ont été créées :

<https://www.facebook.com/Camping-Municipal-dAutrey-le-Vay-1890451621213761>

Pour le camping

<https://www.facebook.com/Autrey-Le-Vay-Officiel-104109895004073>

Pour la mairie

D'autres diaporamas, que le manque de place nous avait contraints de supprimer, sont en cours de réalisation :

- La course cycliste
- Le Mariage d'Alain et Laetitia
- Le fleurissement
- Etc

D'autres projets sont en cours comme « Autrey vu au travers des cartes postales anciennes ».

Il sera également possible (techniquement) d'ouvrir notre site aux associations qui le demanderaient.

Je vous souhaite une bonne visite du site.

Le Webmaster, le 19 janvier 2021